



GARANTIR LES CONTINUITES VERTES
 protéger les continuités végétales de manière optimum de la vallée de la Brosse vers le secteur de Bussy-Saint-Martin et la forêt de Ferrières.

CREER UN PARC PAYSAGÉ
 mettre en place un véritable parc paysagé à partir des aménagements existants et étendre ce parc aux terrains compris entre le RER et le Pré Longuet tout en assurant sa connexion avec la vallée de la Brosse et en intégrant sa topographie pour traiter le thème de l'eau.

CONCEVOIR UNE NOUVELLE OPERATION DE LOGEMENTS
 prévoir à moyen terme un programme d'habitat dans le secteur du Pré longuet, permettant de répondre à la forte demande de logement sur la commune tout en maintenant la diversification de la population collégeoise.

ASSURER UNE OPPORTUNITE FONCIERE
 assurer une opportunité foncière dans le secteur du Pré Longuet, entre la future ZAC de la Brosse et la future voie de contournement dont le tracé sera précisé au regard des caractéristiques de la voie.

AMENAGER L'ENTREE EST DE LA COMMUNE
 dans le cadre du contournement prévu au SD:
 - création d'un franchissement de l'A4 permettant des liaisons douces et automobiles entre le centre bourg, la zone d'activités et la ferme de Lamirault.
 - maîtrise des nuisances routières et maintien d'un cadre de vie agréable aux futurs quartiers du Pré Longuet.
 - reboisement qualitatif du Bois du pré Longuet.
 - création d'un carrefour d'entrée de ville sécurisé, s'ouvrant sur la vallée de la Brosse

MISE EN OEUVRE DE L'AMENAGEMENT DU SITE LAMIRAULT
 Mise en oeuvre d'un aménagement de qualité pour la zone d'activités sur les terrains de la ferme de Lamirault en traitant les interfaces avec la forêt de Ferrières et en préservant l'axe planté.

ASSURER LES CONNEXIONS
 Connecter la ferme de Lamirault, par des liaisons douces au centre résidentiel de Collégien et aux autres ensembles limitrophes (Ferrières, Bussy-Saint-Martin) par la vallée de la Brosse.

PRESERVER LES ELEMENTS PATRIMONIAUX
 Assurer la préservation des abords du site de Lamirault et sa visibilité:
 - Traiter l'axe planté de la ferme.
 - Conforter le bâti de la ferme

Etudes préalables au PLU de Collégien
 Projet d'aménagement et de développement durable

- espace vert urbain
- voirie structurante
- secteur accueillant la nouvelle opération de logements
- réserve foncière
- reboisement qualitatif
- secteur d'activités
- vue à garantir
- continuité paysagère
- voirie projetée
- carrefour projeté
- promenade douce
- protection des monuments historiques
- zone de protection des monuments historiques

0 175 700 m

Agence DEW - Architecture - Urbanisme
 4, rue Clével 77019 PARIS
 Tél. 01 42 40 57 31 - Fax. 01 42 41 00 42

Ville de Collégien
 26, rue de Melun - BP 80 Collégien
 77015 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 3
 Tél. 01 60 35 40 00 - Fax. 01 60 35 90 71

DU CAMP | BORIS | WURTZ

Projet d'Aménagement et de Développement Durable